



# Centro Studi "C.E. DI FO.P."

Sede operativa: Molo Sammuzzo - Porto di Palermo – 90139 Palermo

Sede legale: via Monfenera, 51 – 90128 Palermo - P.I.: 04330970825

+39 091.426935 - cedifop@cedifop.it - www.cedifop.it



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Avec la Sicile, le Frioul-Vénétie Julienne est la deuxième région à l'utiliser pour les activités sur les fonds marins*

### **En Frioul-Vénétie Julienne, la loi réglementant la plongée industrielle réglementant l'exercice de la plongée industrielle**

Comme pour la région sicilienne, la proposition a été approuvée par la deuxième commission du Conseil du Frioul.



PALERMO (19 novembre 2024) - La deuxième Commission du Conseil régional du Frioul-Vénétie Julienne, présidée par Markus Maurmair (Fratelli d'Italia), a donné son feu vert, à la majorité, à l'article 5 du projet de loi 25 réglementant l'exercice des activités de plongée industrielle.

La proposition de loi, qui porte la signature du conseiller de la Lega Giuseppe Gherzinich, vise à adopter un corpus organique de règles régissant la formation des plongeurs et des travailleurs sous-marins dans les zones maritimes Inshore et Offshore, garantissant ainsi la qualité des services offerts, leur exécution dans des conditions de sécurité et la possibilité pour les personnes qui obtiennent des qualifications en Frioul-Vénétie Julienne de les voir reconnues sur le marché du travail.

Celui qui est en train de naître ces jours-ci au Frioul est le même que celui qui, en Italie, a réglementé les trois parcours de formation, par le biais de la loi 07/2016 de la région sicilienne sur les trois profils des niveaux Inshore (1 profil) et Offshore (2 profils) en tant que « formation normalisée », alors que le profil relatif à l'opérateur technique de plongée fait partie des formations non normalisées dans toutes les régions d'Italie.

Ceux qui détiennent uniquement la qualification OTS, régulièrement enregistrée auprès d'une capitainerie en Italie, peuvent en fait accéder au répertoire italien des plongeurs commerciaux prévu par la loi 07/2016 uniquement s'ils prouvent qu'ils ont certifié dans leur carnet de plongée personnel un nombre précis de plongées et d'activités dans l'eau, comme prévu à l'annexe 1 du décret présidentiel n° 31/2018, pour les niveaux Inshore et Offshore.

L'inscription au répertoire italien des plongeurs commerciaux ratifie la qualification prévue à l'article 2 de la loi 07/2016 (Inshore - Top Up ou Saturation) pour opérer en dehors de la zone portuaire, conformément au décret législatif 81/08 sur la sécurité au travail, tandis que les activités dans les zones portuaires restent sous la responsabilité exclusive des OTS enregistrés auprès d'une capitainerie en Italie.

L'inscription au répertoire italien des plongeurs commerciaux ratifie également la qualification pour opérer sur l'ensemble du territoire de l'UE, conformément à la directive 2005/36/CE du Parlement européen et du Conseil du 7 septembre 2005, telle que rapportée par la loi 07/2016.

« *Le Frioul-Vénétie Julienne a environ 130 km de côtes* », a rappelé le conseiller de la Lega Gherzinich à l'ouverture de la session, en illustrant brièvement le projet de loi, « *mais caractérisé par des particularités typiques, comme celle de la Riviera de Trieste et celle des côtes du Frioul et du Grado, où il y a deux lagunes importantes, celle de Marano et celle de Grado. Les activités sous-marines sont donc un élément important. Nous avons l'intention de nous pencher sur l'avenir de l'économie de la mer et de permettre à nos jeunes d'exercer une profession qui offre et offrira de plus en plus d'emplois dans notre région à l'avenir* ».

Enfin, le conseiller a souligné que « *malheureusement, à ce jour, il y a un manque de législation* ».

**CENTRO STUDI CEDIFOP – Formazione professionale subacquea industriale**

Direttore: Manos Kouvakis – Mob. +39 338.3756051

Ufficio stampa: Michelangelo Milazzo (Tessera Ordine nazionale dei giornalisti n. 062777) Mob. +39 333 649 7773 +39 379 2591712

Full member IDSA (International Diving Schools Association) - Diver Training n. FF 24  
Centro accreditato dalla Regione Siciliana CIR AC4847 – Socio Camera di Commercio Italiana per la Germania  
Membro EVBB (European Association of Institutes for Vocational Training)